# Les Suisses dans l'hexagone

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Suisse magazine = Swiss magazine**

Band (Jahr): **- (2001)**

Heft 144-146

PDF erstellt am: **20.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

uniquement le parti de la classe laborieuse. Il ne devrait pas non plus défendre systématiquement les intérêts des «groupes d'activistes». Ils souhaitent un État efficace auquel on recourrait moins souvent et moins d'impôts. Le PS devrait reconnaître le potentiel de la mondialisation, alors que le service public devrait être remplacé par un service au public le plus possible privatisé. En ce qui concerne la santé, il est préconisé de réduire les incitations à prescrire et à consommer. La politique sociale devrait, elle, être réorientée afin de miser aussi sur la responsabilité individuelle et les devoirs des personnes assistées, plutôt que seulement sur leurs droits. Enfin il est demandé de réduire l'immigration des personnes ne provenant pas de l'UE. Christiane Brunner salue la contribution du texte à la nouvelle dynamique de débat qui anime le parti, mais concède qu'elle ne pourrait pas le suivre sur l'un ou l'autre point, certaines thèses se rapprochant trop de la droite. Peter Bodenmann estime qu'il ne faut pas perdre du temps avec de telles sottises universitaires, c'est de l'idéologie bourgeoise primitive. Valérie Garbani estime que ce n'est pas à un groupuscule de définir l'orientation du parti socialiste. Pierre-Yves Maillard remarque que sur les 10 thèses, pas une n'est conforme à celles que le parti a démocratiquement adoptées.

- L'Action pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) comptait à fin 2000 40 609 adhérents, soit 1 568 de plus qu'en 1999. L'augmentation est toutefois moins marquée qu'au cours des années précédente.

- Le Conseil National devra se prononcer sur une éventuelle levée de l'immunité de Christoph Blocher en rapport avec le discours sur la Suisse et la Seconde Guerre mondiale tenu en mars 1997 à Œrlikon/ZH, deux points de ce discours étant problématiques par rapport à la norme pénale antiraciste. Il avait banalisé la politique des réfugiés et ses conséquences fatales et présenté les demandes de la communauté juive comme une pure manœuvre de chantage.

**N.B.** ***Les francs mentionnés sont des francs suisses***

**HENRIETTE GERMAIN-NICOLET**

## Les Suisses dans l'hexagone

# Les Suisses de la Côte d'Azur, entre regret et assoupissement

Petit aperçu de la communauté helvétique présente sur la Riviera française

Installée dans le prisé quartier des Musiciens de Nice, l'Association suisse de secours somnole depuis 1998, date de fermeture du Consulat suisse de Nice ; un contraste saisissant avec un passé proche très actif. Cette association, largement centenaire, fut créée pour venir en aide aux Suisses nécessiteux. Si la Côte d'Azur de la Belle Époque et des Années Folles est la destination hivernale de la bonne société, certains résidents suisses n'étaient parfois que très peu argentés, la plus vieille famille helvétique ayant pour fondateur un porteur de lait des rues de Nice.

L'Association a été très prolifique. Elle a compté jusqu'à 500 membres pour plus de 2 000 Suisses inscrits au Consulat et a même pu acquérir son siège social. 21 rue Berlioz à Nice. L'association coordonnait également les activités de l'Harmonie suisse et les compétitions de tir. Progressivement ses activités évoluent et elle devient ainsi la partenaire indispensable du Consulat pour aider à résoudre les tracas des touristes. Dès qu'un de ces derniers a un problème de voyage, de vol de papier, et autre mésaventure, le Consulat adresse immédiatement le voyageur en difficulté à l'association.

Depuis la fermeture du Consulat, l'association de Nice (mais aussi celle de Cannes) a perdu son dynamisme et presque sa raison d'exister. Celle de Nice ne compte plus que 200 membres (celle de Cannes une centaine) et l'arbre de Noël a été supprimé par manque d'enfants à qui remettre des cadeaux. Et M. Clerc, l'ancien président, de considérer comme une grave erreur la suppression du Consulat de la Baie des Anges. En effet, le flux touristique, durant cinq mois, vient sur la Côte d'Azur, le proche Var, en utilisant le deuxième aéroport de France, la région de Marseille étant excentrée en terme de fréquentation touristique.

Bien sûr les associations azuréennes admettent que Marseille est une grande ville mais continuent de regretter que Berne, dans son choix, n'ait pas tenu compte d'éléments comme le poids économique de la Principauté de Monaco, la présence de la technopole Sophia Antipolis et bien entendu du flux touristique.

Les Suisses de Monaco ont ainsi perdu leur lien avec les autres résidents azuréens. Le Club suisse de Monaco compte plus de 250 membres pour 1041 résidents inscrits, des résidents essentiellement actifs. Les Suisses de la Principauté ont aujourd'hui leur propre Consulat et auront d'ici peu leur propre représentant au Conseil des Suisses de l'étranger.

Reste pour conserver le contact entre les Suisses de la Côte d'Azur, les rencontres, tous les deux mois, de la Chambre régionale suisse de Commerce qui, si elle est basée à Marseille pour des raisons de réalisme économique, doit organiser ses dîners à Nice, s'assurant ainsi la présence des très actifs Suisses de Monaco.

**OLIVIA PSACHIN**